

du 16 juillet 2020

La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 30

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND, Mme Sandra PAGNIEZ ; M. Bernard BAILLEUL ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY ; **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSET, M. Benoît WASCAT, Mme Amandine TROCLET, M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN, Louis YDE, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Luc BURY, M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ, M. Philippe VIEVILLE, Mme Myriam COUPAIN, M. Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, M. Jérôme ALCESILAS, Mme Véronique BOUBIA, M. Cédric GLASSET ; **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT, M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Mme. Valérie SELLIER, Mme. Sylvie FOUAN ; Clément CHICK ; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour TRELON** : Mme Emilie BARBET a donné pouvoir à M. Thierry REGHEM, M. Eric BONGIBAUT a donné pouvoir à M. Mickaël HIRAUX ; **Pour WIGNEHIES** : M. Pascal COBUT a donné pouvoir à M. Jean-Guy BERTIN,

Etaient absents ou excusés : **Pour FOURMIES** : Mme Clothilde FRISON,

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle BOUTTEFEUX

1/ ADMINISTRATION GENERALE :

- Installation des Conseillers Communautaires
- allocution de Monsieur Jean-Luc Perat, Président sortant
- Election du Président
- Fixation du nombre de Vice-Présidents
- Election des Vice-présidents
- Lecture de la charte de l' élu local
- Délégation de pouvoirs au Président
- Désignation représentant de la CCSA au conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Fourmies.
- Candidature et représentant CCSA au CA de l'EPF- renouvellement collège des EPCI
- Désignation représentant de la CCSA au CA de Réussir en Sambre

2/ SERVICES FINANCIERS :

- Indemnités de fonctions des élus
- FPIC 2020

3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Acquisition directe de la voirie du site des AFA et modification du montant des actifs à acquérir

ADMINISTRATION GENERALE

Installation des conseillers communautaires

Monsieur PERAT Président sortant a procédé à cette installation.

A été rappelé l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 ayant constitué la Communauté de Communes Sud Avesnois, ainsi que l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2019 qui a fixé à compter du renouvellement général des conseils municipaux, la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes Sud-Avesnois, à 45 sièges.

Le Président a ensuite fait l'appel des 45 membres élus.

Election du Président

Conformément à l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au doyen d'âge de présider la séance en vue de l'élection du Président.

Monsieur GARY a ainsi rappelé les conditions de cette élection et fait appel à candidatures assisté de deux assesseurs Monsieur SIMPERE Maxence et Monsieur CHICK Clément. Monsieur GARY a fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret qui ont vu l'élection dès le 1^{er} tour de Monsieur Mickael HIRAUX, seul candidat avec 36 voix sur 44 votants, et 1 voix pour Mr PERAT.

Fixation du nombre de Vice-présidents

Monsieur Mickael HIRAUX propose de fixer à 8 le nombre de vice-président, n'excédant pas ainsi le taux de 20 % fixé dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité, cette proposition est acceptée

Election des Vice-Présidents

Conformément à la réglementation en vigueur dans les Communautés de Communes la désignation des vice-présidents a lieu au scrutin secret uninominal.

Les huit vice-présidents suivants ont été élus dès le 1^{er} tour avec les délégations suivantes :

- 1^{er} Vice-Président : seul candidat, Monsieur Jean-Luc PERAT avec 44 voix sur 44 – délégation : Développement économique– santé- réseau de lecture publique,
- 2^{ème} Vice-Président : seule candidate, Madame Aurélie PEROT avec 42 voix sur 44 – délégation : communication- transition écologique et numérique-PIG-politique du logement,
- 3^{ème} Vice-Président : seul candidat, Monsieur Benoît WASCAT avec 42 voix sur 44 – délégation : Finances – Fiscalité – Mobilité,
- 4^{ème} Vice-Président : seul candidat, Monsieur Thierry REGHEM avec 43 voix sur 44 – délégation : projets structurants intercommunaux,
- 5^{ème} Vice-Président : seule candidate, Madame Viviane DESMARCHELIER avec 40 voix sur 44 – délégation : tourisme- Fibre et Présidence de l'EPIC,
- 6^{ème} Vice-Président : candidats : Mr SIMPERE et Mr BAUDRY qui a souhaité évoqué le travail réalisé au sein de l'intercommunalité depuis 2001, notamment sur l'installation de l'entreprise DEWEZ dans les conditions respectueuses l'environnement, son engagement entre 2008 et 2014 sur la compétence déchet et la régie qui a permis 400.000 € d'économie à la collectivité, et rappeler sa présence au sein du bureau et des conseils communaux. Afin de procéder à l'élection du 6ème Vice-président, Mr WALLERAND est désigné comme nouvel assesseur en remplacement de Mr SIMPERE candidat. Monsieur Maxence SIMPERE est élu avec 26 voix sur 44, contre 17 pour Mr BAUDRY– délégation : services techniques-aire d'accueil des gens du voyage- environnement-déchets ménagers,
- 7^{ème} Vice-Président : seul candidat, Monsieur Jean-Guy BERTIN avec 36 voix sur 44 – délégation : ressources humaines- insertion,

- 8^{ème} Vice-Président : seul candidat, Monsieur Sylvain OXOBY avec 37 voix sur 44 – délégation : ruralité-développement durable-préservation de l'environnement-pierre bleue-filière bois-PLUI

Délégations de pouvoirs au Président

Le conseil communautaire, à l'unanimité, donne délégation sans réserve ni exception, les délégations énumérées l'ors du conseil communautaire.

Désignation représentant de la CCSA au conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Fourmies

Le vote s'est déroulé à bulletin secret. Monsieur WILHEM et Mme BOUTTEFEUX se sont portés candidats. Par 28 voix contre 15, Monsieur WILHEM est désigné comme représentant de la Collectivité au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Fourmies.

Candidature et représentant CCSA au CA de l'EPF – Renouvellement collège des EPCI

Monsieur le Président propose les candidatures de Messieurs PERAT et WALLERAND pour représenter la CCSA au sein du conseil d'administration de l'EPF.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, porte la Communauté de Communes Sud Avesnois candidate pour siéger au Conseil d'administration de l'EPF et désigne Mr PERAT Jean-Luc comme représentant titulaire et Mr WALLERAND Benjamin comme représentant suppléant de la Communauté de Communes Sud Avesnois au conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Nord pas de Calais.

Désignation représentant de la CCSA au CA de Réussir en Sambre

Le conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mr Clément CHIKH, Mr Cédric GLASSET et Mr Jean-Guy BERTIN comme représentants de la CCSA au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale GIP « Réussir en Sambre Avesnois »

SERVICES FINANCIERS

Indemnités de fonctions des élus

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les taux suivants pour les indemnités des élus :

➤ Indemnité au Président

Taux	Montant annuel brut
47.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique	22 052,88

➤ Indemnités aux Vice-présidents

Taux	Montant annuel brut
17.31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique	8079 ,00

Il précise que les indemnités feront l'objet d'un versement mensuel.

Acquisition directe de la voirie du site des AFA et modification du montant des actifs à acquérir

Le conseil Communautaire, à l'unanimité :

accepte l'acquisition à l'euro symbolique, de la voirie du site des AFA directement auprès du mandataire.

autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte d'achat.

valide le nouveau montant des actifs à acquérir à hauteur de 114.000 €

précise que ces acquisitions seront reprises dans l'offre globale qui sera déposée auprès du mandataire judiciaire.

La séance est levée à 21 h 20

Le Président,
M.HIRAUX